

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ASSOCIATION ALTHÉA

ALTHÉA Siège Social
21 Chemin des Châtelets
61000 ALENÇON
Tél : 02 33 15 20 00



Édito

Au travers de ce rapport annuel, vous découvrirez l'ensemble des activités et actions menées par l'association ALTHÉA au cours de l'année 2022.

Cette année a été particulièrement marquée par la guerre en Ukraine et ses conséquences humaines et économiques. Notre association s'est tout de suite portée volontaire afin d'aider au mieux ces populations déplacées, en participant activement à leur accueil d'urgence et à leur accompagnement, afin qu'ils puissent se reconstruire et s'intégrer au mieux dans leur nouveau territoire. Les équipes se sont mobilisées et ont fait preuve d'une grande solidarité, ce dont nous pouvons être fiers.

Les conséquences économiques de la guerre ont également impacté l'ensemble des activités de l'association, du fait de l'augmentation importante des coûts de l'énergie et de l'ensemble des charges de manière plus générale.

En terme d'activité, l'association a retrouvé une forme de normalité après 3 années de crise sanitaire COVID, même si nous ne sommes pas encore revenus à la situation de 2019, dernière année de référence d'une activité dite « normale », c'est-à-dire sans crise majeure.

L'année 2022 aura également été marquée par des temps forts pour l'association, avec le lancement du nouveau Centre Provisoire d'Hébergement d'ALTHÉA situé dans l'Orne. C'est également la première année où l'accueil de jour à destination des mineurs non accompagnés a pu se déployer totalement. L'expérimentation de 3 ans qui prévoyait la prise en charge (hébergement et accueil de jour) des jeunes Mineurs Non Accompagnés confiés par le Conseil Départemental de l'Orne, va être prolongée de 2 ans.

Notre association souhaite continuer à s'inscrire dans une démarche très locale, en mettant nos savoir-faire, nos capacités d'adaptation et d'innovation, au profit des publics jeunes et des publics fragiles.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Édito | 1 |
| L'association ALTHÉA | 4 |
| Gouvernance | 4 |
| Chiffres clés 2022..... | 6 |
| Rapport social..... | 7 |
| — Les missions du pôle Habitat Jeunes | 9 |
| — L'équipe Habitat Jeunes | 10 |
| — L'activité Habitat Jeunes | 10 |
| Pôle Accueil des étrangers..... | 18 |
| ■ Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : | 18 |
| — Les missions des CADA | 18 |
| — L'équipe CADA..... | 19 |
| — L'activité des CADA..... | 19 |
| ■ L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) : | 29 |
| — Les missions du pôle MNA | 30 |
| — L'équipe MNA..... | 30 |
| ■ Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : | 34 |
| — Les missions du CPH..... | 34 |
| — L'équipe du CPH | 34 |
| — L'activité CPH..... | 35 |
| ■ L'accueil des déplacés ukrainiens : | 41 |
| — Les missions du pôle déplacés ukrainiens | 41 |
| — L'équipe déplacés ukrainiens..... | 41 |
| — L'activité déplacés ukrainiens | 42 |
| Résumé financier..... | 44 |
| ■ Les résultats nets par activité : | 44 |
| ■ Le bilan actif : | 45 |
| ■ Le bilan passif : | 46 |
| ■ Les évènements post clôture : | 47 |

L'association ALTHÉA

ALTHÉA est une association déclarée à vocation sociale et désintéressée qui a pour objet d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes, des personnes vulnérables, et notamment des jeunes, des mineurs non accompagnés, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique.

Deux grands pôles d'activité :

■ Le pôle Habitat Jeunes

Héberge et accompagne des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité, (apprentis, salariés, jeunes en formation) et de jeunes étudiants.

■ Le pôle Accueil des étrangers

Regroupe plusieurs activités, à savoir :

- La gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ;
- La gestion d'un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) ;
- L'accompagnement et l'hébergement de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) ;
- Ce pôle a également contribué en 2022 à héberger et accompagner des déplacés ukrainiens.



ALTHÉA est Implantée dans 2 régions – 3 départements :

- ▶ Normandie (Calvados – Orne)
- ▶ Pays de la Loire (Sarthe)



Unique acteur privé de gestion de Foyers Jeunes Travailleurs dans l'Orne.



Opérateur historique de gestion de Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile

Gouvernance

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration bénévole qui se réunit au moins deux fois par an, composé de **11 membres élus** pour trois ans par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour gérer, diriger et administrer l'Association.

Madame Christine ROIMIER en est l'actuelle Présidente, et ce depuis 2012, date à laquelle elle a succédé à Monsieur Guy MAUGER. La Présidente assure la gestion quotidienne de l'Association. Elle agit au nom et pour le compte du Bureau, du Conseil d'Administration, et de l'Association. Elle s'appuie pour cela sur la Directrice Générale de l'association, Madame Christine TOUMIEUX, qui met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration.



Christine ROIMIER
Présidente



Bruno COADIC
1^{er} Vice-Président



Alain LECLER
2^{ème} Vice-Président



Marc LE PICARD
Trésorier



Jack JUSTICE
Secrétaire



Marie BATISTELLA
Administratrice



Christophe BAYARD
Administrateur



Michelle LEMAITRE
Administratrice



Jean-Paul VIMONT
Administrateur



Michel RENARD
Administrateur
Représente Action Logement



Représente Le Secours Catholique

1^{er} COLLÈGE

2^{EME} COLLEGE

Chiffres clés 2022



- 753 places d'hébergement :
 - ▶ 411 places pour les demandeurs d'asile
 - ▶ 270 places pour les jeunes travailleurs & étudiants
 - ▶ 32 places pour les réfugiés
 - ▶ 20 places pour les Mineurs Non Accompagnés
 - ▶ 20 places dédiées aux déplacés ukrainiens
- 20 places d'accueil de jour pour les Mineurs Non Accompagnés



- 14 établissements :
 - ▶ 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
 - ▶ 1 Centre d'Hébergement Provisoire pour les réfugiés
 - ▶ 1 Centre d'accueil pour les déplacés ukrainiens
 - ▶ 9 Résidences Habitat Jeunes



- 1299 personnes accueillies & accompagnées :
 - ▶ 672 demandeurs d'asile accueillis
 - ▶ 35 réfugiés
 - ▶ 104 Mineurs Non Accompagnés
 - ▶ 467 jeunes travailleurs / étudiants
 - ▶ 21 déplacés ukrainiens



59 salariés



15 bénévoles



2 régions & **3** départements

Normandie & Pays de la Loire
Orne – Calvados – Sarthe



Plus de **5 m€**
de produits d'exploitation

Rapport social

L'année 2022 a encore été marquée par l'épidémie de COVID 19 et les équipes ont dû continuer à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Cette année, ALTHÉA a recruté 17 salariés (dont 8 en CDI) et 17 collaborateurs ont quitté l'association au cours de l'année 2022. 47,2% des départs sont dû à des fins de remplacement de salariés absents (maladie, congés maternité, congés), 17,6% sont dû à un accroissement d'activité lié à la préparation de la rentrée et à l'accueil de déplacés ukrainiens, 17,6% sont dû à des ruptures de contrat, et 17,6% sont dû à des démissions. Le **turn over** de l'association s'élève donc à **30.36%**.

L'association compte au 31/12/2022, **59 salariés** pour **56.20 ETP**, dont 57 en CDI et 2 en CDD. Nous avons accueilli 6 stagiaires (3 à l'Habitat jeunes et 3 au sein des CADA).

Mouvements du personnel sur l'année

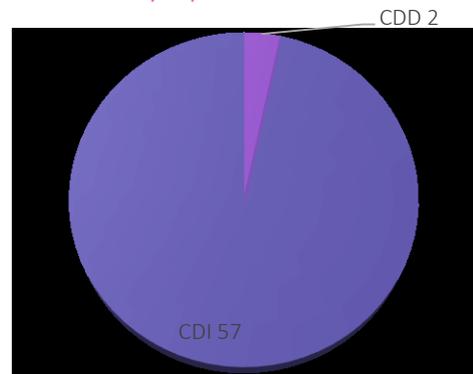
17 Entrées sur l'année 2022 :

8 CDI et 9 CDD

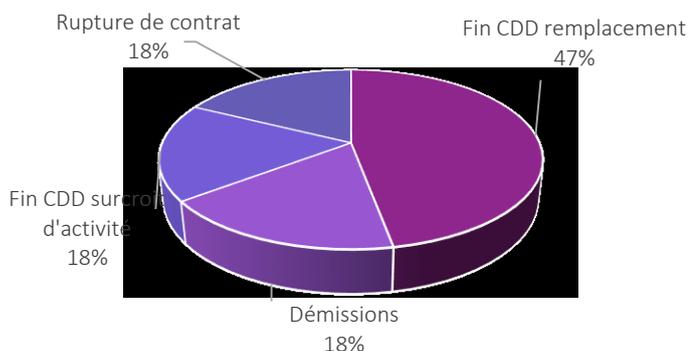
17 Sorties sur l'année 2022 :

6 CDI et 11 CDD

Répartition par type de contrat de travail au 31/12/2022



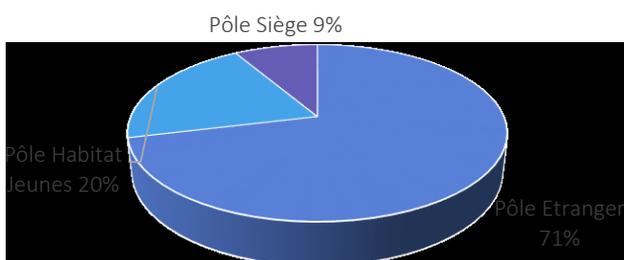
Motif de départ



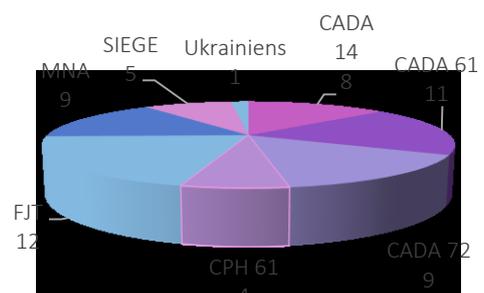
Recours à l'intérim en 2022

3 intérimaires pour 14 contrats signés.
Volume d'heures effectué : 719 h.
Poste concerné : agents d'accueil et de veille.

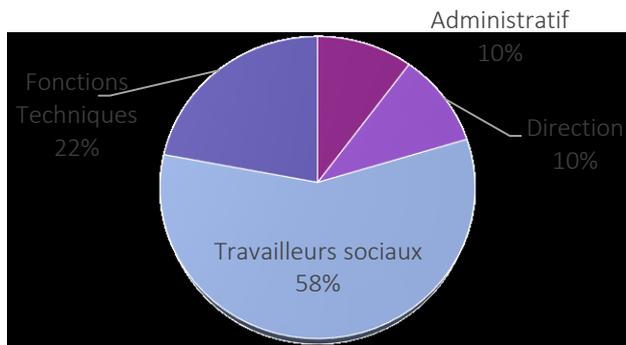
Répartition des salariés par pôle d'activité



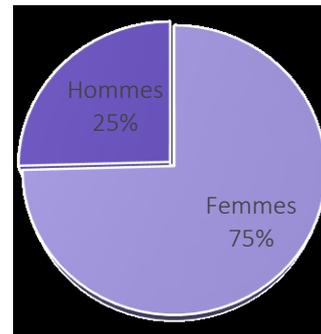
Répartition des salariés par structure



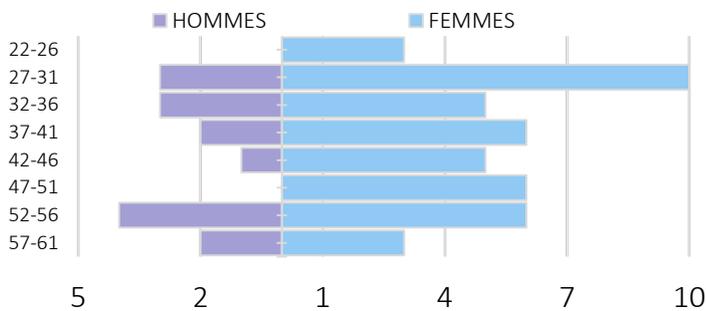
Répartition des salariés par fonction



Répartition des salariés par sexe



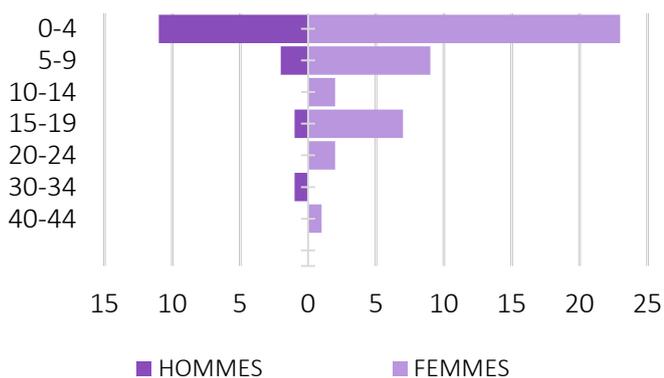
Pyramide des âges de l'association au 31/12/2022



➔ Age moyen des salariées : 40 ans pour les femmes et 42 ans pour les hommes.

➔ 15 hommes et 46 femmes.

Répartition des salariés par ancienneté au 31/12/2022



➔ Ancienneté moyenne des salariées femmes 8 ans.

➔ Ancienneté moyenne des salariés hommes 4 ans.

Pôle Habitat Jeunes

Le pôle Habitat Jeunes d'ALTHEA est le principal acteur départemental pour le logement temporaire des jeunes dans l'Orne et compte à fin 2022 **9 résidences** : 8 résidences dans le département de l'Orne et 1 résidence dans le département du Calvados. Il totalise **222 logements** pour **270 places**.

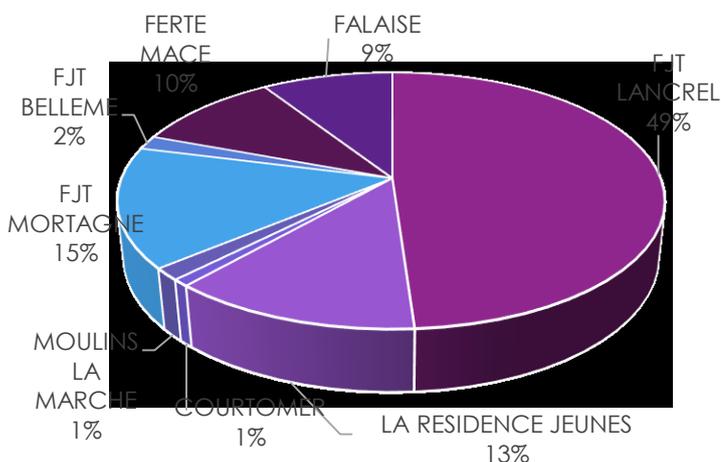


— Les missions du pôle Habitat Jeunes

En accord avec la pertinence de l'approche globale portée par notre réseau et union Habitat Jeunes, nos résidences sociales se veulent de créer les conditions pour que les **467 jeunes accueillis**, cette année au sein de nos structures, construisent leur parcours de vie et une situation stable en ayant accès non seulement à un logement mais aussi à un ensemble de services destinés à favoriser leur accès à l'emploi, à la santé, aux transports et aux loisirs. Il s'agit, ainsi, d'accompagner les jeunes dans les différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations qui caractérisent la jeunesse et, plus généralement, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation, dans leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome. Et cela d'autant plus que l'autonomie « résidentielle » n'est plus nécessairement synonyme d'indépendance financière. Entre 16 et 30 ans, les jeunes connaissent des situations diverses et évolutives, leurs trajectoires géographiques, professionnelles et affectives ne sont pas linéaires mais constituées d'une succession d'étapes et d'épreuves auxquelles ils doivent donner cohérence.

Nombre de jeunes ayant séjournés dans nos établissements en 2022

| | |
|---|------------|
| FJT LANCREL | 226 |
| LA RESIDENCE JEUNES | 58 |
| COURTOMER | 4 |
| MOULINS LA MARCHÉ | 7 |
| FJT MORTAGNE | 70 |
| FJT BELLEME | 8 |
| FERTE MACE | 47 |
| FALAISE | 42 |
| Total FJT HABITAT JEUNES avec Résidence Jeunes | 467 |



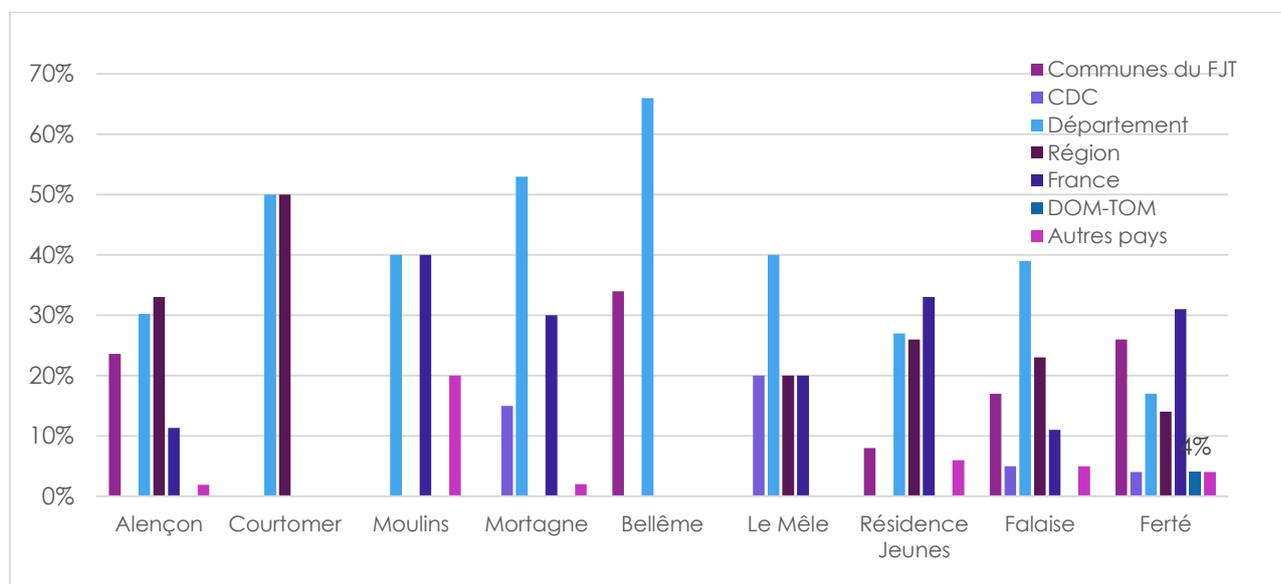
— L'équipe Habitat Jeunes

L'équipe compte **12 salariés** (11.80 ETP) : 7 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), un technicien de maintenance, 3 employés de collectivité, une assistante de direction et un directeur répartis sur les sites d'Alençon, de Saint-Langis-Lès-Mortagne, de la Ferté Macé et de Falaise.

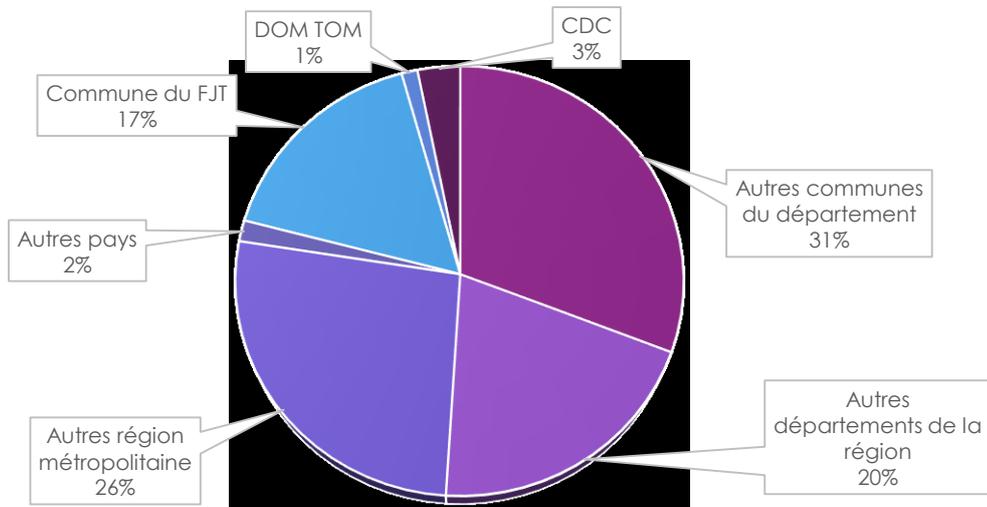
— L'activité Habitat Jeunes

► Typologie des jeunes accueillis :

Origine géographique

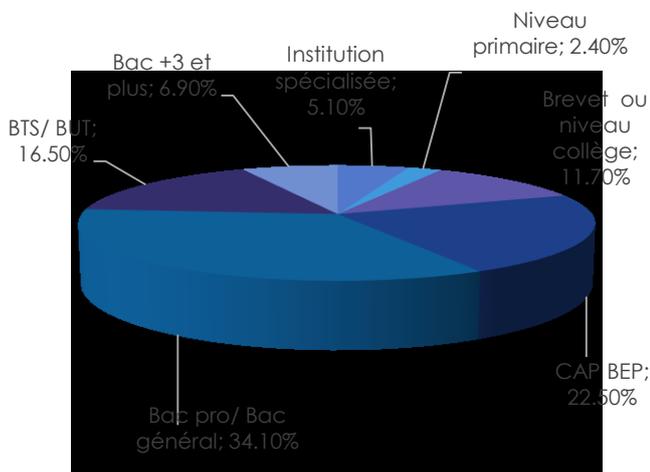


Origine géographique



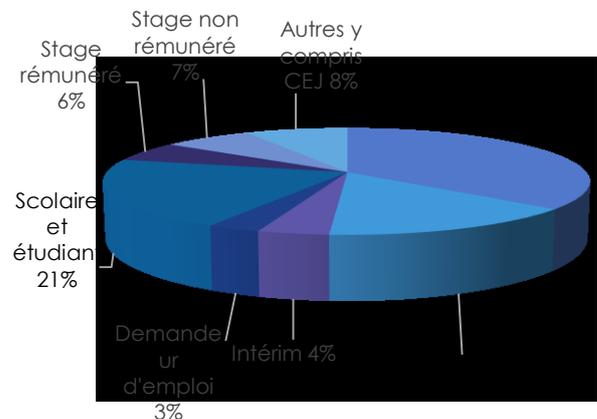
Les jeunes accueillis dans nos résidences jeunes sont essentiellement issus du territoire (commune, département ou région), la demande est donc très locale. Cependant, un tiers des résidents viennent d'autres régions voire d'un autre pays. Les résidences jeunes restent donc des lieux privilégiés d'attractivité de nos territoires.

Niveau scolaire



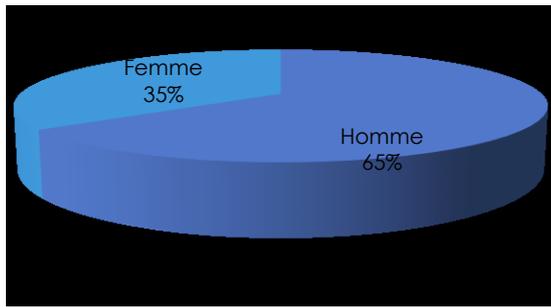
35% des résidents ont le niveau bac, plus de 40% ont un niveau inférieur au brevet et moins de 25% ont un bac au moins. +. La part des moins diplômés s'est donc nettement accrue par rapport à 2021

Statut professionnel des résidents



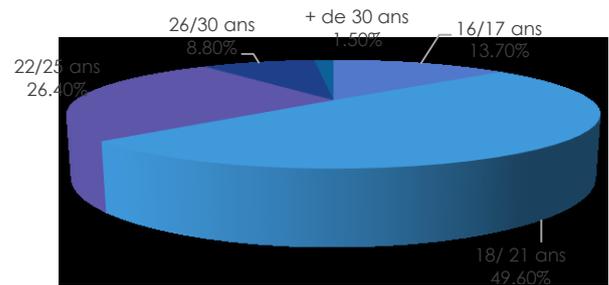
36% des jeunes sont apprentis, en augmentation par rapport à 2021. 34% sont des étudiants ou stagiaires et 19% sont en emploi classique (CDD, CDI, intérim).

Répartition Hommes/Femmes



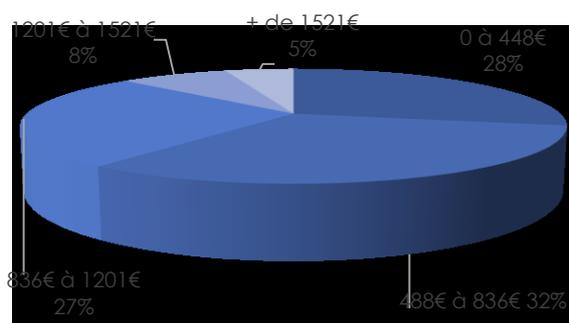
La répartition H/F n'évolue pas par rapport aux années précédentes. Cette forte majorité s'explique par la dominance masculine dans les formations alternantes dans les secteurs tels que la boulangerie, métier du bâtiment, de l'agriculture

Répartition par tranche d'âge



90% des jeunes accueillis ont moins de 25 ans dont près de 64% ont moins de 21 ans.

Ressources des résidents en 2022



60% des jeunes accueillis ont de faibles revenus (moins de 800€ par mois), essentiellement des étudiants ou jeunes relevant de tiers institutionnels.

► Taux d'occupation et durée moyenne de séjour :

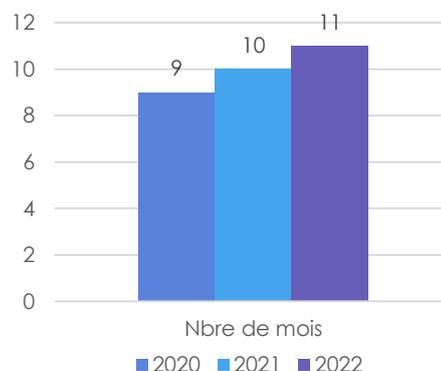


D'un point de vue global, les taux d'occupations sont stables et plutôt homogènes sur l'ensemble des sites, flirtant entre 80 et 90%. Nous observons une très légère baisse sur le FJT d'Alençon qui se trouve compensée par une faible augmentation sur la résidence jeunes. Par contre, ses 2 antennes rurales affichent des diminutions importantes et peinent, depuis la crise sanitaire, à trouver leur public d'apprentis. Les sites de Mortagne et de la Ferté affichent une progression. Quant à la résidence de Falaise, elle continue d'afficher un taux exceptionnel pour un FJT.

Durée moyenne de séjour

Moyenne des séjours pour Habitat Jeunes : 10 mois

Moyenne des séjours pour Résidence Jeunes : 15 mois



Même si cette durée de séjour semble stable, nous constatons d'année en année et toutes résidences confondues, une augmentation progressive de la durée de séjour qui peut s'expliquer par les raisons suivantes :

- Les résidents ont des projets professionnels plus longs.
- Nous accueillons davantage de jeunes fragilisés, précarisés qu'il est compliqué d'accompagner vers la sortie.
- Il est difficile pour les jeunes d'accéder à un logement autonome, indépendant.
- Les résidents apprécient d'être avec d'autres jeunes et le soutien proposé par l'équipe.

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Nbre de demandes APL traitées

En 2022, 197 dossiers APL ont été traités.

Nbre d'aides Mobili Jeunes

En 2022, 17 dossiers Mobili jeunes ont été établis

Nbre de jeunes qui ont un CEJ

En 2022, 17 jeunes sont en CEJ.

Nbre de demandes FSL

14 dossiers de demande FSL accès

Nbre de suivi individuels (Budgétaire, insertion, santé)

130 suivis de résidents en difficulté

Nbre d'actions de prévention

1 atelier sur l'usage des écrans et les fake news.
2 ateliers sécurité routière et code de la route.
2 réunions RAP (Réseau Alençonnais de Prévention).

Nbre d'ateliers liés à la santé

8 ateliers santé
15 ateliers cuisine
3 ateliers jardinage

Nbre d'ateliers liés à des activités sportives ou récréatives

5 ateliers d'activités sportives et 3 créatifs
3 activités jeux de société
4 résidents ont participé au séjour au Canada URHAJ

► Animations & partenariats

- Les acteurs locaux de la jeunesse : missions locales, centres de formation, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse...
- Les services et établissements éducatifs et médicaux sociaux (Institut Médicoéducatif du Perche, ITEPS, MECS « des Petits Châtelets », le FDE, la PJJ, ...) qui nous sollicitent afin de travailler l'autonomie et la professionnalisation de jeunes qu'ils accueillent
- L'Union Nationale Habitat Jeunes (UNHAJ) et son instance régionale, URHAJ qui permettent de centraliser et de mutualiser les fonctions nécessaires aux adhérents : communication, formation, diagnostic, prospective et développement.
- Les collectivités territoriales qui nous sollicitent pour des études sur les besoins des jeunes et la gestion de résidences sur leur territoire.
- Les partenariats financiers : La CAF, Le Conseil Départemental, La DDETSPP, Le FONJEP, l'ARS, Action logement.



Action sur la prévention routière

Après-midi géocaching à Falaise



4 résidents prêts au départ pour le voyage au Canada

Randonnée à Saint Léonard avec un résident et salarié de l'Office du tourisme



Soirée pizza au FJT de Mortagne

Soirée jeux de société géant en partenariat avec la ludothèque de Courteille





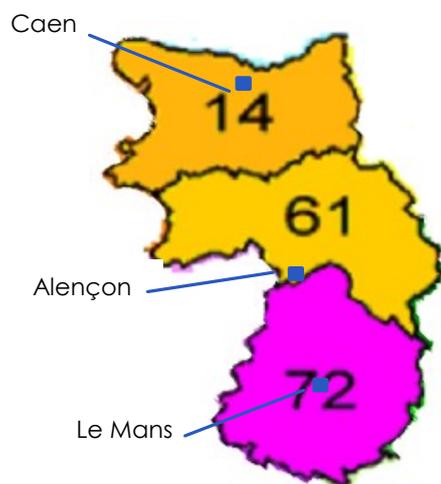
Pot d'accueil de rentrée à Mortagne

Animation escape game lors de la soirée de Noël à Alençon



Pôle Accueil des étrangers

■ Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) :



ALTHÉA compte aujourd'hui **3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile** répartis sur 2 régions (Normandie et Pays de la Loire) et 3 départements (**Calvados**, **Orne** et **Sarthe**).

Les 3 CADA représentent une capacité totale d'accueil de **411 places** dont 291 places en Normandie (Alençon et Caen) et 120 places en Pays de la Loire (Le Mans).

Les résidents sont hébergés dans des logements sociaux en diffus que nous captons auprès des différents bailleurs sociaux.

Aujourd'hui nous disposons d'un parc de **99 appartements** (dont 2 sur le dispositif ALT géré par le CADA 14).

— Les missions des CADA

La loi du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » a réformé les missions des lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile. Cette loi est toujours en vigueur aujourd'hui, dans l'attente du nouveau texte immigration.

Les CADA ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, pendant la durée d'instruction de cette demande.

Ces missions recouvrent différentes interventions :

- ▶ **Accueil** : présentation de la structure, du règlement de fonctionnement et du règlement intérieur ;
- ▶ **Accompagnement social** : ouverture des droits à la CMU, suivi médical (première visite médicale), ouverture d'un compte bancaire, inscription à l'école des enfants, transcrire le récit des demandeurs d'asile pour permettre l'introduction de la demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- ▶ **Préparation à la sortie** : informer les demandeurs d'asile sur les suites données à l'instruction de leur demande d'asile :
 - Soit l'obtention du statut de réfugié et, dans cette hypothèse, les accompagner vers l'accès au logement social et vers l'emploi,
 - Soit le rejet de la demande d'asile et, dans cette hypothèse, les informer sur les voies de recours et les dispositifs d'aide au retour.

Ils sont orientés dans nos structures par l'Office Français de l'Immigration et de l'Insertion (OFII).

Les demandeurs d'asile sont hébergés dans des logements en diffus, par famille, ou en cohabitation. A l'issue de leur procédure d'asile, qu'ils bénéficient ou non de la protection internationale, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut.

— L'équipe CADA

L'ensemble de nos CADA compte **28 salariés** (26.50 ETP). Cela correspond à un taux d'encadrement de 1 ETP pour 15 résidents, conformément aux textes. Ce sont essentiellement des intervenants socio-éducatifs, mais chaque CADA compte aujourd'hui un intervenant social en charge de la gestion locative, un technicien de maintenance, un assistant de direction et un directeur. Le CADA du Mans compte également un intervenant social en charge des affaires juridiques.

— L'activité des CADA

Les équipes des CADA accueillent, hébergent et accompagnent les demandeurs d'asile tout au long de leur procédure. A l'issue de cette procédure, qu'ils bénéficient de la protection internationale ou pas, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut, ou vers des hébergements d'urgence lorsque cela est possible.

Chiffres clés du CADA d'Alençon :

- ⇒ Taux d'occupation 2022 : 90% (90.45% en 2021)
- ⇒ Taux de rotation : 65% (61.11% en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2022 : 251 personnes (238 en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 : 152 personnes
- ⇒ Nombre de journées : 53 160
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 19.8 mois
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 31

Chiffres clés du CADA de Caen :

- ⇒ Taux d'occupation 2022 : 94% (95% en 2021)
- ⇒ Taux de rotation 2022 : 84% (45% en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2022 : 238 (186 personnes en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2022 : 131
- ⇒ Nombre de journées : 44 194
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 21.6 mois
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 29

Chiffres clés du CADA du Mans :

- ⇒ Taux d'occupation 2022 : 101% (96.4% en 2020)
- ⇒ Taux de rotation : 51% (72% en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2022 : 183 personnes (210 en 2021)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2022 : 110 personnes
- ⇒ Nombre de journées : 44 440
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 13.8 mois
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 26

► **Typologie des demandeurs d'asile :**

Top 3 des nationalités les plus représentées

Dans les 3 CADA nous relevons une moyenne de **28 nationalités représentées**.

Les nationalités majoritaires sont les congolaises RDC et géorgiennes. La nationalité afghane est fortement représentée dans les CADA 14 et 61, contrairement au CADA 72, pour lequel la nationalité la plus importante est la Guinéenne.

| | CADA 14 | CADA 61 | CADA 72 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| 1 | CONGOLAISE RDC | AFGHANE | GUINEENNE |
| 2 | IVOIRIENE | GEORGIENNE | ERYTHREENNE |
| 3 | GEORGIENNE | CONGOLAISE RDC | CONGOLAISE RDC |

Composition familiale

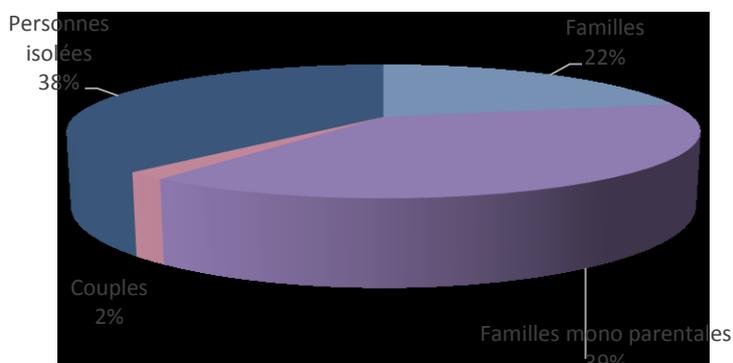
Sur l'année 2022, les ménages les plus représentés sont les familles monoparentales et les personnes isolées.

Au global, nous avons accueilli 39% de familles monoparentales et 38% de personnes isolées.

Nous observons une différence inter-CADA puisque le CADA 61 a accueilli très majoritairement des personnes isolées (48.5). A l'inverse, le CADA 72 a accompagné très majoritairement des familles monoparentales composées exclusivement de mères avec leurs enfants en bas âge (61.4%).

Le CADA 14, quant à lui, comptabilise presque autant de personnes isolées (38.7%) que de familles monoparentales (44.3%)

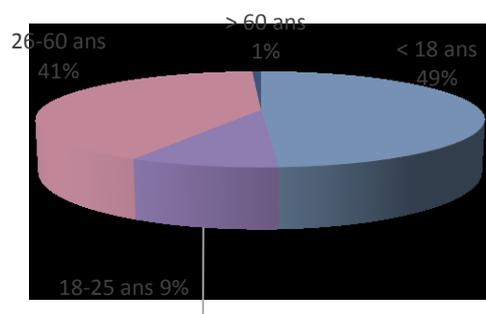
Situation familiale 2022



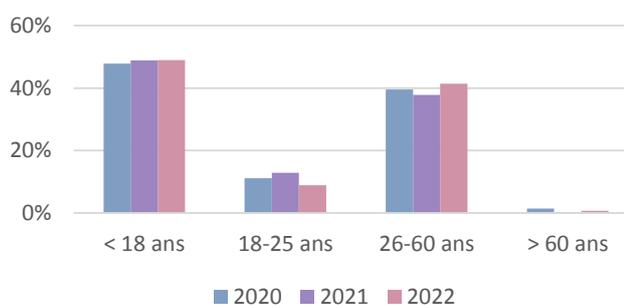
Répartition par tranche d'âge

Depuis 2020 la répartition des tranches d'âge reste stable avec majoritairement des enfants de moins de 18 ans, suivi de près par les adultes entre 26 et 60 ans.

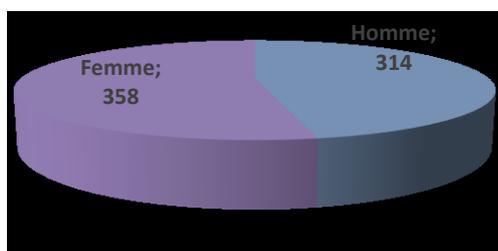
Age des résidents 2022



Evolution de l'âge des résidents 2020-2022



Répartition H/F



Sur les CADA 14 et 72, nous notons essentiellement la présence de femmes, contrairement au CADA 61 qui a accueilli plus d'hommes. Ceci est en lien avec les 12 places fléchées par l'OFII pour les hommes isolés. Au global, la répartition s'équilibre avec 314 hommes et 358 femmes accompagné(e)s

Nbre de résidents

Sur l'année nous avons accueilli au global **672 résidents**, ce qui correspond à une augmentation de 11% par rapport à l'année 2021, tendance qui est à la hausse depuis 2020.

Nbre de résidents suivis par un psy

Sur les 672 résidents présents en 2022, 107 personnes ont eu un suivi psychologique régulier, soit 16% du public accueilli. 22 dossiers MDPH ont été déposés et 41 demandes de régularisation pour raison de santé dont 4 ont eu une issue favorable, les autres sont en attentes.

Aussi, nous sommes au regret de constater que 120 personnes ont été en défaut de soins, soit 18% des résidents, dû au fait de la carence des trois mois, compté à partir de la date d'enregistrement au guichet unique, qui ne leur permet pas d'avoir accès à une Complémentaire santé solidaire. Donc ne peuvent pas consulter un médecin ou un spécialiste.

Date d'entrée sur le territoire

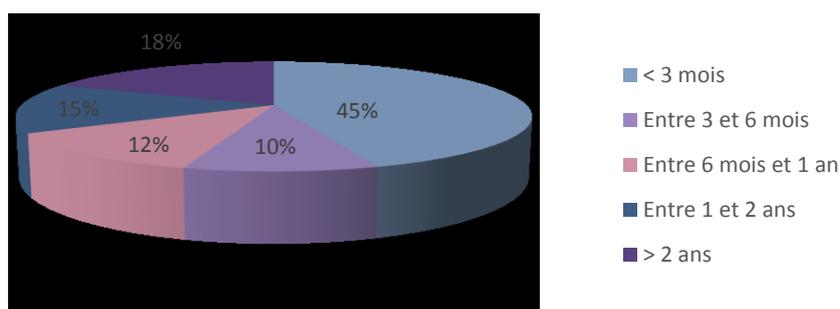
La majorité des personnes accueillies en CADA sont présentes sur le territoire depuis moins de 3 mois, ce qui implique un accompagnement social renforcé en raison de la méconnaissance du système français et de la langue.

Cette arrivée récente ne permet le versement immédiat des droits à l'allocation pour demandeurs d'asile (délai de 45 jours suite au passage au guichet unique) et à la couverture santé (délai de 3 mois de résidence).

Cette absence de ressources et de difficultés d'accès aux soins renforce la vulnérabilité du public. Cela nécessite une adaptation de nos pratiques à ce nouveau profil de demandeurs d'asile et occasionne une charge de travail plus conséquente :

- Introduction (plus fréquente) des dossiers de demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- Délivrance d'aides d'urgence en raison de l'absence de ressources ;
- Accompagnement physique plus fréquent vers les administrations/associations/établissements de santé ;
- Nécessité de recourir à l'interprétariat téléphonique lors des entretiens.

Date d'entrée sur le territoire



Volume d'heures d'interprétariat

Le volume d'heures d'interprétariat est à mettre en lien avec la date d'entrée sur le territoire. Nous notons une disparité de recours au service d'interprétariat sur les 3 CADA, qui correspond à l'hétérogénéité constatée sur les dates d'entrée sur le territoire ainsi que sur les nationalités des familles accueillies.

Nombre d'Evènements Indésirables

Nous avons recensé 8 évènements indésirables sur l'année 2022 :

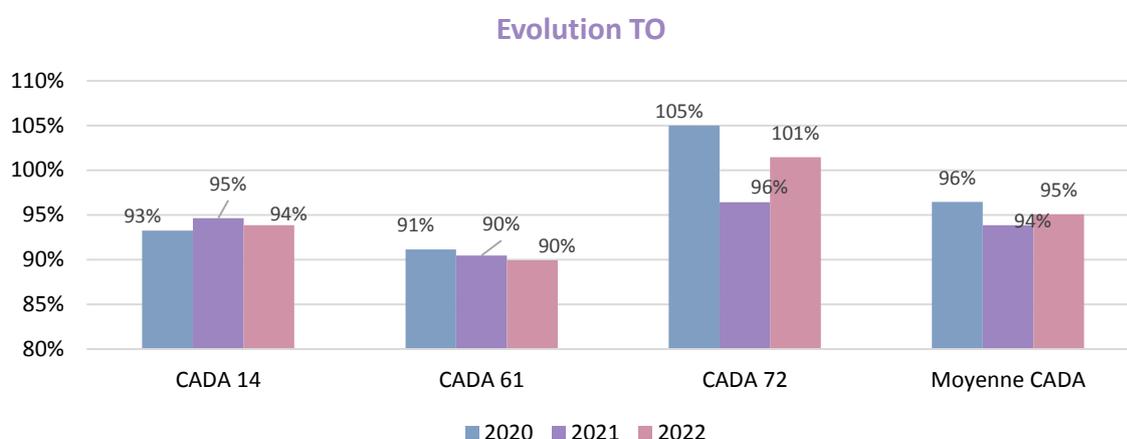
- 3 pour comportements violents,
- 1 suite à une perquisition dans le logement pour trafic de drogues,
- 1 suite à plusieurs épisodes de fusillades dans un quartier sensible,
- 1 suite à une tentative de suicide d'une résidente,
- 1 suite à un décès,
- 1 suite à un accident de la route.

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Evolution des taux d'occupation

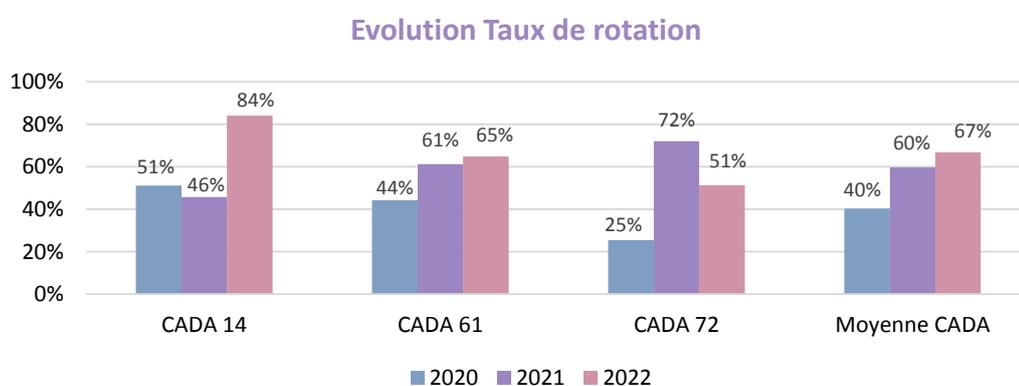
Les 3 CADA comptabilisent 95% de taux d'occupation. Les CADA de Normandie sont légèrement en dessous du taux cible de 97% en raison d'une rotation plus importante du public et du délai d'orientation contrairement au CADA 72 qui est en légère sur occupation.

Les taux restent stables depuis plusieurs années.



Evolution des taux de rotation

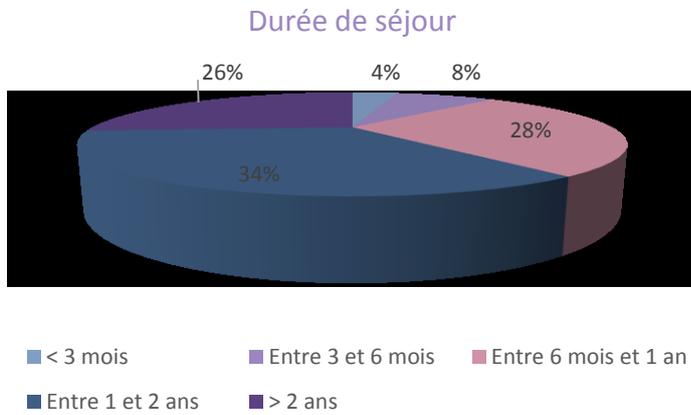
Le taux de rotation est de 67% sur l'ensemble des CADA. Il est en corrélation avec le taux d'occupation, puisque plus le taux de rotation est important, plus il est difficile d'atteindre le taux cible de 97% de taux d'occupation (temps nécessaire pour la mise en disponibilité du logements et l'accueil de nouveaux résidents).



Le taux de rotation du CADA 14 a très nettement augmenté, passant de 45% en 2021 à 84% en 2022. Inversement celui du CADA 72 est en baisse, passant de 72% en 2021 à 51% en 2022.

Celui du CADA 61 est, quant à lui, en légère augmentation.

Durée moyenne de séjour



La durée moyenne de séjour est de 18.4 mois.

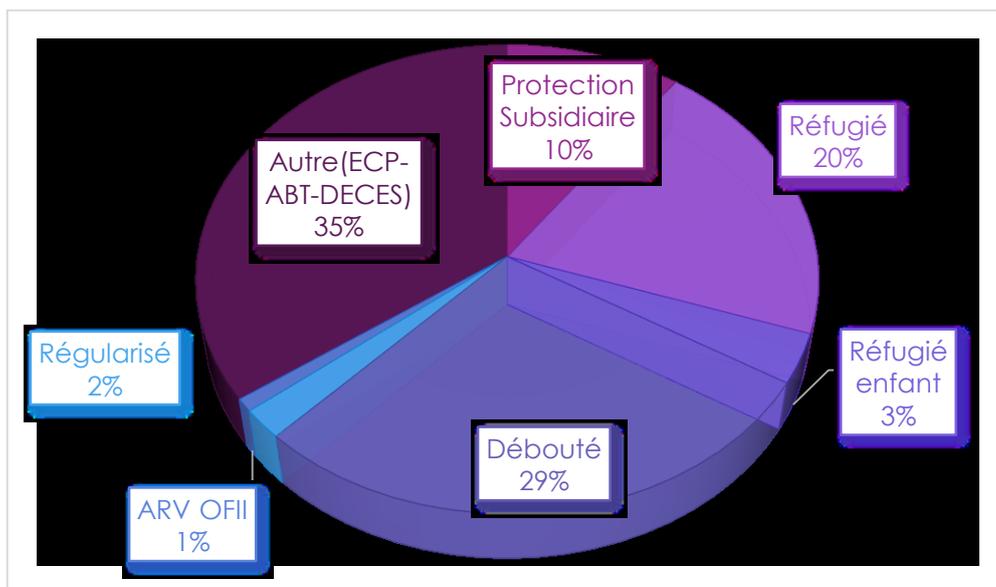
Comme indiqué dans le graphique, la majorité des personnes se sont maintenues entre 1 an et 2 ans, soit 34%. Suivi de 28% de personnes qui sont restées entre 6 mois et 1 an. Pour finir avec 26% de personnes qui sont restées au-delà de 2 ans.

Les durées inférieures à 3 mois et jusqu'à 6 mois restent, quant à elles, à la marge.

Durée moyenne des procédures (OFPRA / CNDA)

La durée moyenne de la procédure OFPRA est de 11.6 mois, quant à celle de la CNDA, elle est de 7 mois. Cette durée est nettement plus élevée au CADA 72 avec 15 mois pour la durée de la procédure OFPRA (contrairement au 11 mois pour le CADA 14 et 9 mois pour le CADA 61) et 9 mois pour la CNDA (contrairement au 6 mois pour les CADA de Normandie)

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :



Sur l'ensemble des dossiers traités en 2022 en procédure normale et en procédure accélérée, nous comptabilisons 28.5% de personnes déboutées contre 33.6% de BPI (comprenant réfugiés, parents d'enfants réfugiés et personnes ayant une protection subsidiaire).

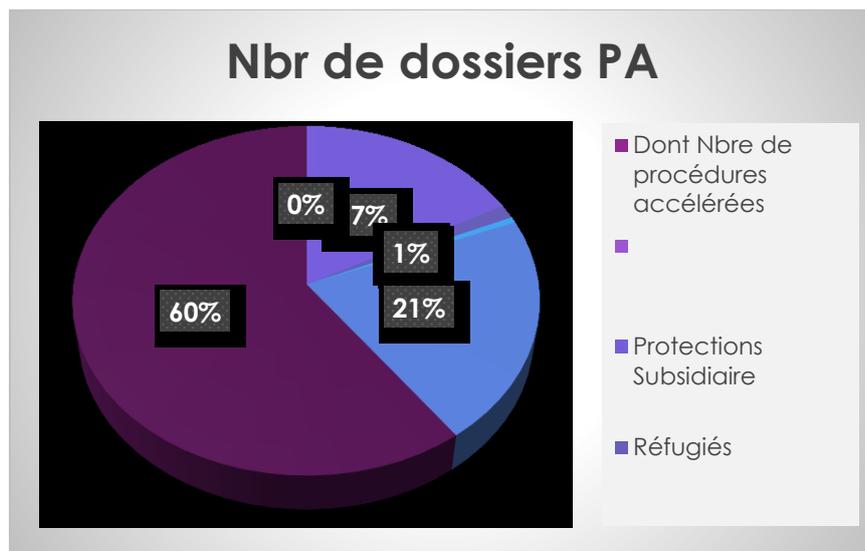
Soit un taux de réponses positives nettement supérieur au taux de réponses négatives.

Nous avons eu très peu de personnes régularisées et d'aide au retour volontaire soit à peine 3%

Dans la partie « autre » du camembert est indiqué toutes les personnes toujours en cours de procédure soit 34.8%

Nous avons souhaité, cette année, comparer les données par rapport aux personnes en procédure accélérée.

Sur les 672 personnes accueillies sur l'année 140 d'entre elles étaient en procédure accélérée. Pour ces personnes la tendance a été inverse puisque 47% d'entre elles ont été déboutées de leur demande d'asile, et seulement 21% ont obtenu une protection internationale.

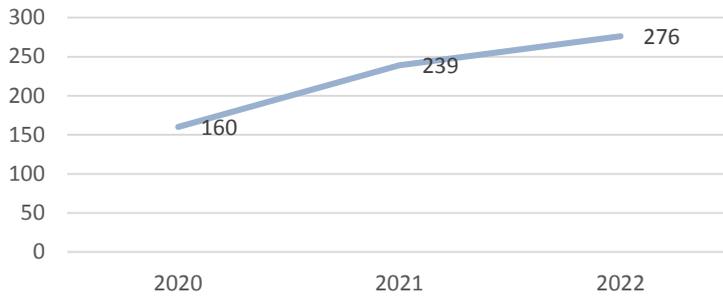


Nombre de demandes de régularisations

Sur l'année 2022, 53 dossiers de demandes de régularisation ont été déposés. Soit pour 8% des personnes accueillies. Ce taux est très nettement supérieur au CADA 72 qui comptabilise à lui seul 33 dépôt de dossiers de demande de régularisation, dont 21 pour des raisons de santé.

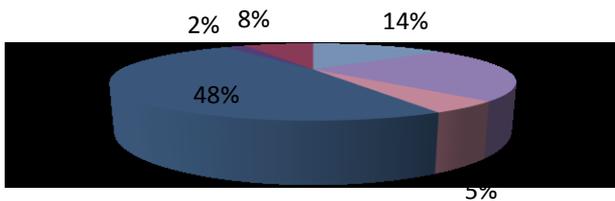
Bilan des sorties

Bilan des sorties 2020-2022



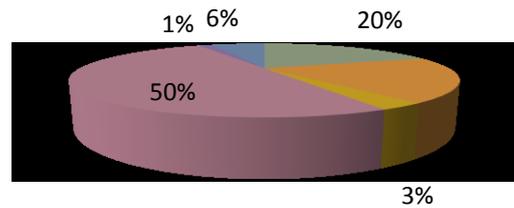
Nous constatons, comme évoqué précédemment avec le taux de rotation, que les sorties des personnes sont en nette croissance.

Bilan des sorties 2022 en nombre de résidents



- Prot. Subsidiaire
- Réfugié
- Régularisé
- Sans titre de séjour
- Aide Retour Volontaire (ARV)
- Autre

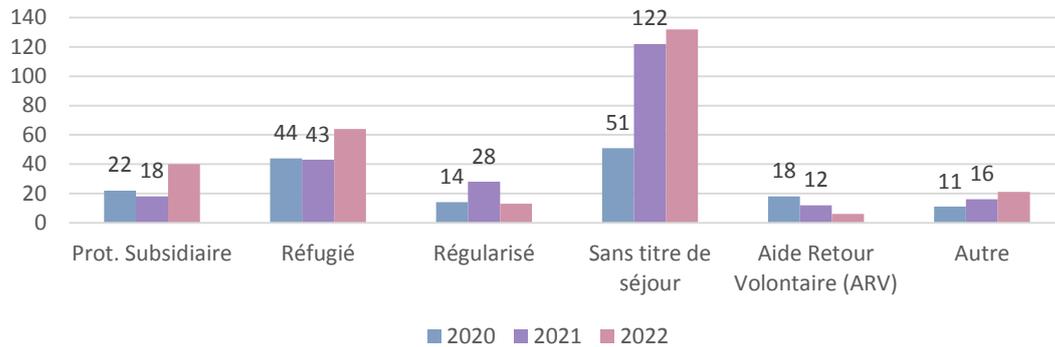
Bilan des sorties 2022 en nombre de ménages



- Prot. Subsidiaire
- Réfugié
- Régularisé
- Sans titre de séjour
- Aide Retour Volontaire (ARV)
- Autre

Les sorties en question, concernent pour moitié des personnes déboutées 132 personnes au total. Suivi des personnes réfugiées. La tendance est la même sur les 3 CADA.

Bilan des sorties 2020-2022



La courbe représentée démontre une similarité des données depuis 2020. Nous constatons, que la moitié des sorties concerne des familles déboutées 132 personnes, suivi par les personnes bénéficiaires d'une protection internationale 104 personnes.

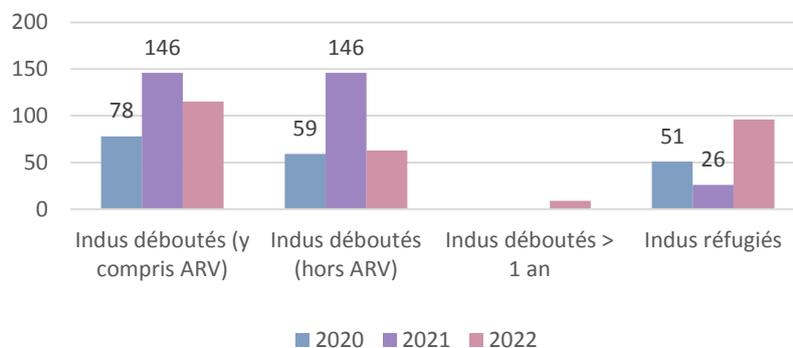
► Indus :

Une personne indue est une personne qui se maintient au sein de la structure au-delà de la période réglementaire.

Cette période est de 3 mois renouvelable 1 fois, soit 6 mois maximum pour les personnes BPI (bénéficiaires d'une protection internationale)

Quant aux personnes déboutées du droit d'asile, cette période s'étend jusqu'à la fin du mois qui suit l'affichage de la décision définitive (soit 1 à 2 mois)

Evolution du nombre de personnes en situation indue par type 2020-2022



Sur l'année 2022, le nombre de personnes réfugiées indues a nettement augmenté. En effet, les 3 structures rencontrent de plus en plus de difficultés à accompagner les ménages BPI vers une sortie en logements autonomes.

Indus réfugiés

Sur l'ensemble des CADA, nous avons comptabilisé 96 de personnes indues réfugiées (39 ménages), soit 14%. Cela correspond à 6078 journées indues sur l'année et équivaut au seuil toléré de 3%.

Indus déboutés

Sur l'ensemble des CADA, nous comptabilisons, 115 personnes déboutées en indu (enfants inclus), soit 17% des résidents.

Nous totalisons 12591 journées indues, ce qui équivaut à 9%.

Ce calcul intègre les déboutés indus autorisés (par l'OFII ou le TA)

Sur les 33 ménages déboutés il y a eu 43 OQTF, 11 mises en demeure et seulement 2 référés mesure utile.

► Animations & partenariats

Les trois CADA ont continué le travail de partenariat soit par la signature de nouvelles conventions soit par l'organisation de temps d'animation qui permettent de renfoncer les liens entre les résidents et les professionnels.

Ces temps ont différentes visées récréatives, éducatives et/ou pédagogiques. L'objectif étant d'inscrire les résidents dans le tissu associatif local.

Activité crêpes et maquillage CADA 72



Après-midi chasse à l'œuf CADA 72



Noël 2022 CADA 72



Après-midi jeux au CADA 72



Château de Carrouges CADA 61



Sortie Sillé-le Guillaume CADA 61

■ L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) :

Depuis février 2020, l'association ALTHÉA accueille des Mineurs Non Accompagnés, qui lui sont confiés par le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Département de l'Orne.

Ainsi, **20 places d'hébergement** et **20 places d'accueil de jour** ont été créées pour accueillir ces jeunes mineurs de 16 à 18 ans au sein du site d'**Alençon**.

Cela permet à de jeunes Mineurs Non Accompagnés hébergés au sein d'ALTHÉA ou au sein d'autres dispositifs d'hébergement, de bénéficier d'un accompagnement sur mesure. L'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne propose aussi bien un accompagnement individuel que collectif.

— Les missions du pôle MNA

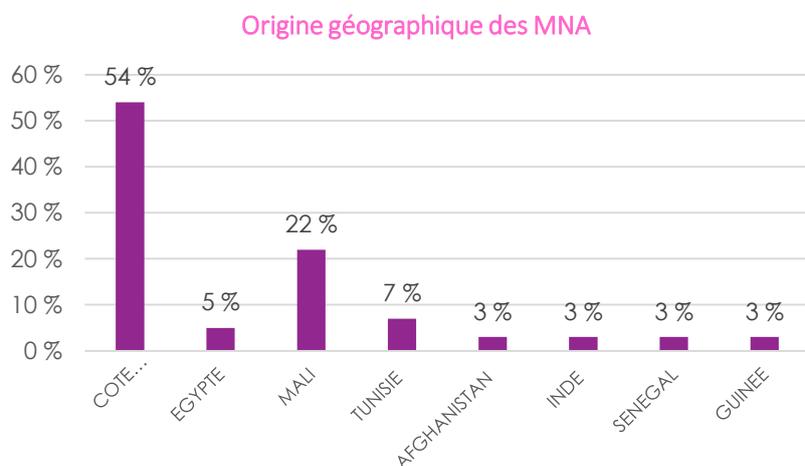
- **Accueil** : L'intervenant social accueille, fait visiter, informe, conseille, installe et avise des règles de vie collective. La phase d'accueil comprend les formalités d'entrée et la vérification de l'accès aux droits.
- **Accompagnement** : aider les résidents à la constitution de dossiers administratifs d'accès à leurs droits (APL, affiliation à la sécurité sociale, obtention de titre de séjours...) et en fonction de leur situation à divers dispositifs d'aides financières complémentaires. Il s'agit aussi d'aider les résidents rencontrant des difficultés dans leurs démarches d'insertion, dans la gestion de leur vie quotidienne (entretien du logement, aide éducative budgétaire, suivi scolaire...) et d'exercer un suivi du parcours du jeune en fonction de sa situation et de ses objectifs. L'accompagnement vise l'autonomie et le départ dans un logement indépendant de droit commun. Il a pour but de développer les capacités à assumer financièrement un logement, à entretenir, à utiliser correctement son lieu d'habitation et à s'adapter à son environnement.
- **Animation** : la mise en place d'activités de loisirs permet aux résidents de se rencontrer, d'appréhender l'intérêt collectif et de créer des solidarités. Certains temps d'animation cherchent davantage à informer les résidents sur leurs droits et devoirs de locataires, sur les conduites à risques, sur les recommandations alimentaires... Le collectif est créateur de liens, il favorise l'intégration et la valorisation individuelle, dans le sens où la réciprocité entre résident permet que chaque jeune devienne une ressource pour les autres. Les actions collectives visent à rendre tout résident acteur de son parcours et à lui donner la possibilité de prendre des responsabilités : celles-ci concourant à l'insertion sociale.

— L'équipe MNA

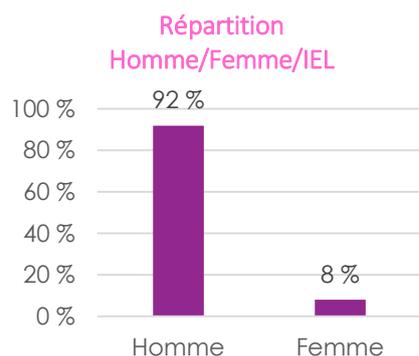
L'équipe compte **9 salariés** (8 ETP) : 3 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), 1 animateur, 2 maîtresses de maison, 2 agents d'accueil et de veille et un temps de direction. L'équipe est rattachée au Directeur Habitat Jeunes de l'association.

L'activité MNA

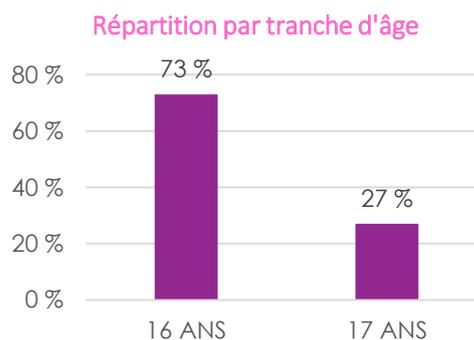
► Typologie des jeunes accueillis :



Les trois nationalités les plus représentées sont les mêmes qu'en 2021, à savoir très majoritairement des jeunes ivoiriens, maliens et tunisiens.



Comme les années précédentes les jeunes MNA accueillis sont très majoritairement des jeunes hommes.



Réglementairement nous ne pouvons pas accueillir de jeunes de moins de 16 ans dans nos Foyers Jeunes Travailleurs. Aussi, 73% des jeunes accueillis ont 16 ans. Ils sortent de nos dispositifs à leur majorité.

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de jeunes accueillis sur l'année (Heb / AJ)

Au total sur l'année 2022, ce sont **104 jeunes** qui ont été accueillis au sein du pôle Mineurs Non Accompagnés, répartis comme suit :

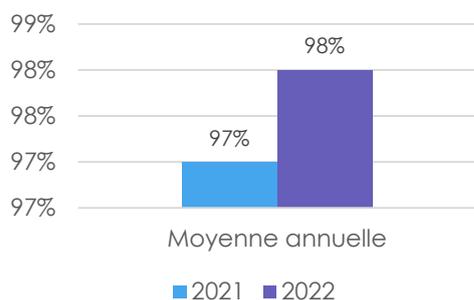
- 67 jeunes ont été accueillis sur les ateliers de l'accueil de jour.
- 37 ont été accueillis au sein du pôle hébergement MNA.

Durée moyenne de séjour (Heb / AJ)

Durée moyenne de séjour HEB : 14 mois

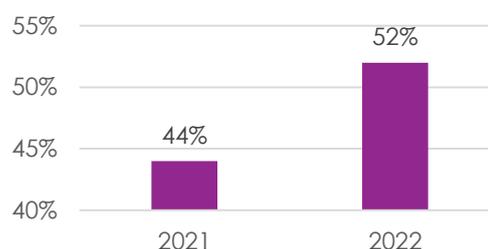
Durée moyenne de séjour Accueil de jour : 53 jours

Evolution 2021/2022 TO Hébergement



Le taux d'occupation hébergement n'a cessé de progresser sur la partie hébergement au cours des 3 dernières années.

Evolution 2021/2022 TO Accueil de jour



Le taux d'occupation de l'accueil de jour a progressé entre 2021 et 2022 mais reste faible.

Taux de rotation Hébergement / Accueil de jour

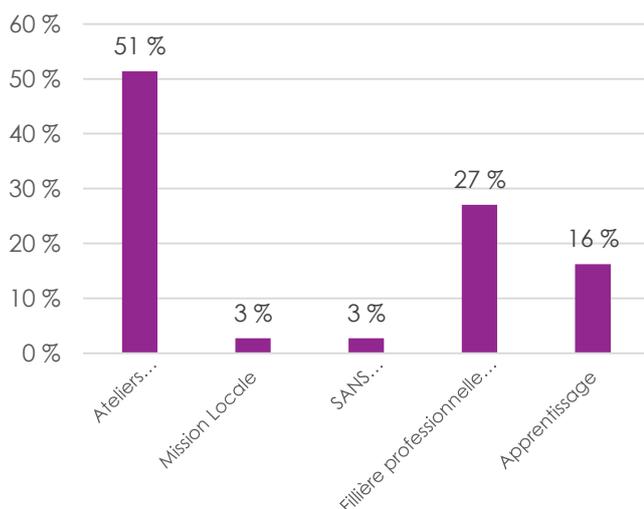
Taux de rotation Accueil de Jour : 87 %

Taux de rotation Hébergement : 49 %

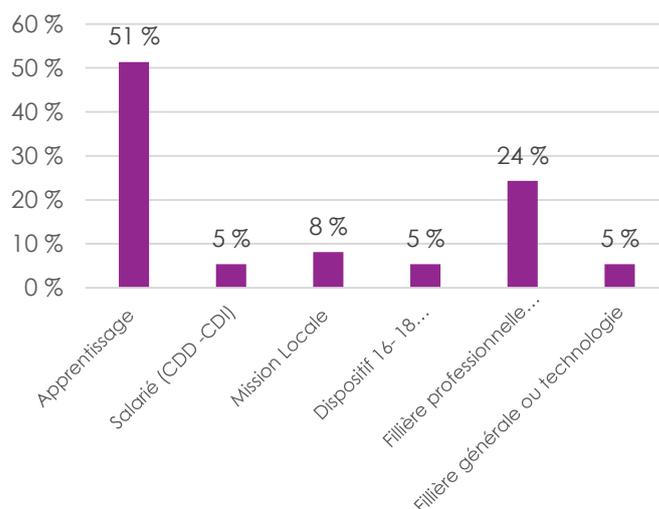
Le taux de rotation de l'accueil de jour est sans surprise très élevé. Le taux de rotation du dispositif d'hébergement MNA est moins élevé que celui observé sur d'autres dispositifs tels que les CADA, mais demeure cependant important.

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Situation des jeunes à l'entrée



Situation des jeunes à la sortie



La grande majorité des jeunes qui nous sont orientés par l'ASE arrivent sans projet professionnel au sein de nos structures. 51% arrivent par le biais de l'accueil de jour et sont pour la plupart des primo arrivants pour lesquels il faut construire tout le projet, 27% sont inscrits dans une filière professionnelle (lycée, MFR ou CFA) et 3% sont sans emploi.

A la sortie de nos dispositifs, 51% bénéficient d'un apprentissage, 5% ont trouvé un emploi en CDD ou CDI et 29% sont dans des filières d'enseignement professionnel ou général.

► **Animation & partenariats**

- Les acteurs locaux de l'insertion professionnelle : mission locale, centres de formation, Lycées professionnels, CIO.
- Les acteurs de la jeunesse : Maison des Adolescents, centres sociaux, Services de la ville d'Alençon, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse.
- Les associations culturelles et sportives : zone 61, les clubs de Football, ludothèque...

Quelques animations réalisées cette année :

- 4 ateliers sur d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle animés par une Sexothérapeute ;
- 2 ciné-débats autour de la place de la femme ;
- Séances de code de la route ;
- Ateliers théâtre animés par un metteur en scène ;
- Discussions philo en collaboration avec l'UDAF et la Maison des Adolescents ;
- Sorties et temps récréatifs : parcs d'attraction, visite à Paris, sorties à la mer, canoë-kayak...

■ Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) :

L'association ALTHÉA a ouvert le 1er centre provisoire d'hébergement de l'Orne en avril 2022. Ce nouveau dispositif d'accueil, d'hébergement de d'accompagnement des réfugiés compte **32 places**, réparties à **Flers** et **Alençon**. Les personnes accueillies en CPH doivent être **bénéficiaires d'une protection internationale**. Elles peuvent être admises dès la notification d'une décision favorable de l'OFPRA, de la Cour Nationale du droit d'asile ou du Conseil d'Etat.

Le CPH accueillera sur décision de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration pour une période de 9 mois. Après évaluation de la situation, cette période pourra être prolongée par période de 3 mois par l'OFII après réception d'un écrit circonstancié.

— Les missions du CPH

- **Accompagnement à la santé** : faciliter l'accès aux soins et au suivi psychologique, travail d'orientation et d'information, instruction/renouvellement demande de CSS, prévenir et accompagner les problématiques d'addiction, réaliser des actions de prévention et d'éducation à la santé.
- **Intégration socio professionnelle** : développer l'accès rapide à la formation linguistique, accompagner les BPI dans l'accès et le maintien de leurs droits sociaux, les aider à déterminer un projet pour favoriser l'accès à un emploi, une formation ou encore du bénévolat, assurer l'accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité, inscrire les résidents dans leur environnement local, instruire les demandes RSA, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les entreprises et les missions locales.
- **Accès au logement** : préparer les résidents à la sortie, instruire les demandes de logement post CPH, participer aux commissions SIAO, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les bailleurs sociaux.
- **L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques** : Accompagnement des personnes dans l'obtention de leurs documents d'identité (titre de séjour, demande de titre de voyage, réunification familiale...)

— L'équipe du CPH

L'équipe est constituée de **4 salariés** pour 3,1 ETP, soit 1 ETP pour 10 résidents. Il y a deux intervenants sociaux éducatifs, 1 intervenant socio-éducatif en charge de l'insertion, et un temps de direction. L'équipe est rattachée au Directeur du CADA de l'Orne qui assure une multi-direction.

— L'activité CPH

► Typologie des personnes accueillies :

Nbre de personnes accueillies

Entre avril et fin décembre 2022, nous avons accueilli **35 résidents** au sein du CPH (15 à Flers et 20 à Alençon).

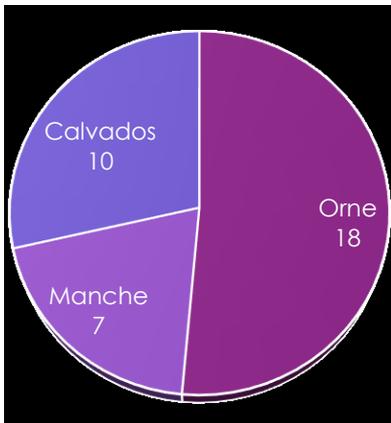
Au 31/12/2022, nous avons 34 résidents, sachant que l'établissement a été complet dès le mois d'octobre 2022.

Les accueils se sont faits progressivement sur le 2^{ème} semestre 2022, mais nous avons rencontré des difficultés dans l'attribution des logements (notamment sur Alençon) en raison de la crise ukrainienne pour laquelle des appartements ont été mobilisés par les bailleurs.

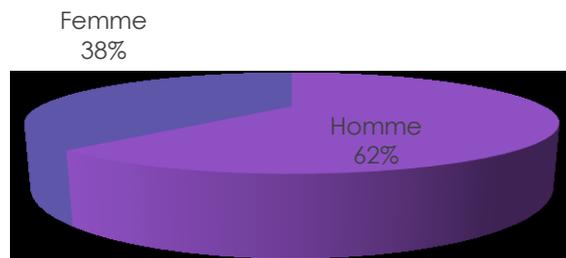
Provenance géographique (Département / région)

Les orientations au CPH sont prononcées par l'OFII 14 et elles sont régionales. Sur la période, une majorité de personnes issue du département de l'Orne a été orientée au sein de la structure (16 personnes), suivie du département du Calvados (10) et de la Manche (7).

Orientation selon les départements



Répartition Hommes/Femmes

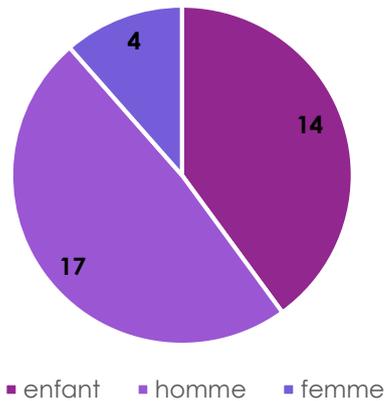


Nous avons accueilli une majorité d'hommes sur le CPH (21 hommes contre 13 femmes). Ce chiffre est à mettre en corrélation avec les places fléchées pour les personnes isolées « plus et moins de 25 ans » (public cible).

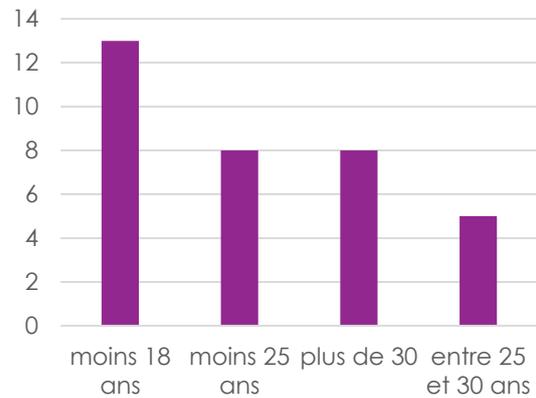
Répartition par tranche d'âge

Les personnes accueillies sur l'année 2022 se situent dans la tranche d'âge 26-60 ans (13 résidents), suivi des 18-25 ans (8 personnes). Nous comptabilisons 13 jeunes de moins de 18 ans qui sont hébergés avec leur(s) parent(s).

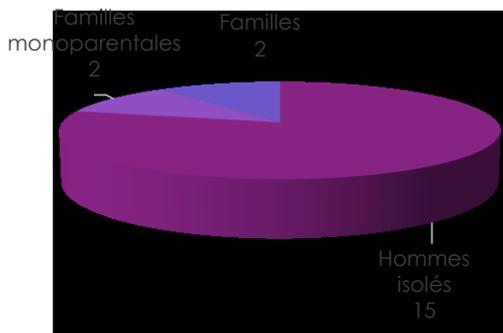
Répartition homme/femme/enfant



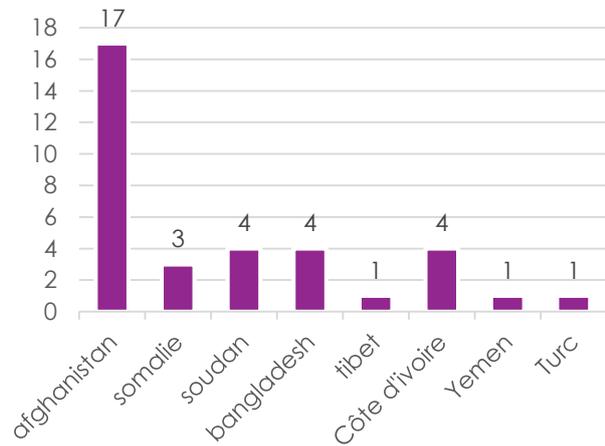
Age des personnes accueillies en 2022



Compositions familiales en 2022

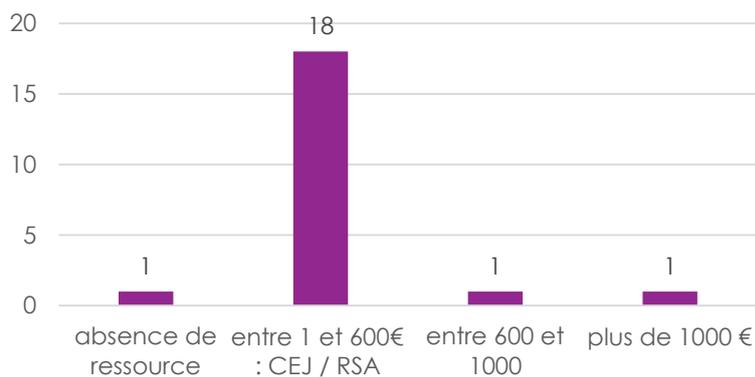


Nationalités présentes en 2022



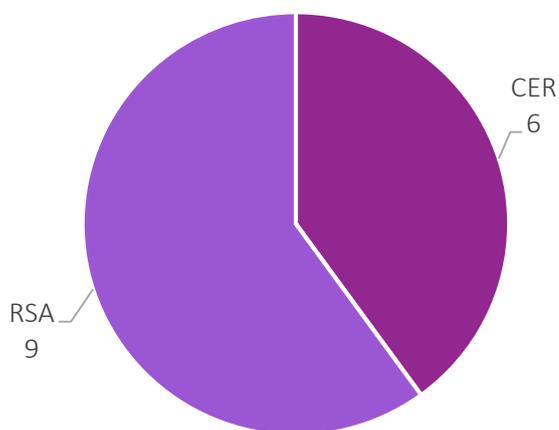
Sur l'année 2022, les 3 nationalités les plus représentées sont les suivantes : afghane, soudanaise et somalienne. Avec une forte prédominance pour la nationalité Afghane qui représente 17 personnes et essentiellement des hommes isolés.

Niveau de ressources



Sur les 21 adultes accueillis, la majorité bénéficie du RSA (pour les plus de 25 ans) et des revenus du CEJ pour les moins de 25 ans. Sur la période, 1 seule personne ne disposait d'aucune ressource et une était en situation d'emploi avec des revenus supérieurs à 1000 €.

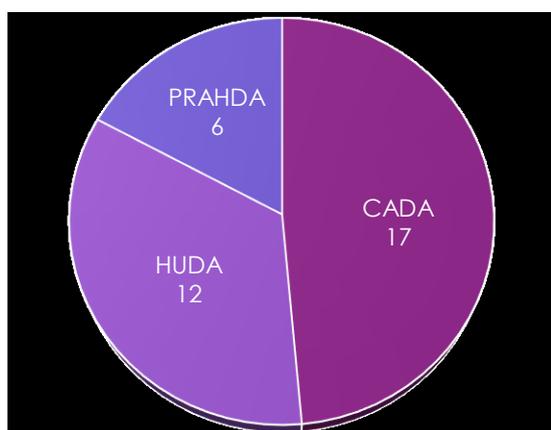
Nombre de personnes sous contrat



Sur la période, 9 résidents sont bénéficiaires du RSA et 6 sont couverts par un contrat d'engagement réciproque. Le CPH a signé une convention avec le Conseil départemental pour être référent RSA.

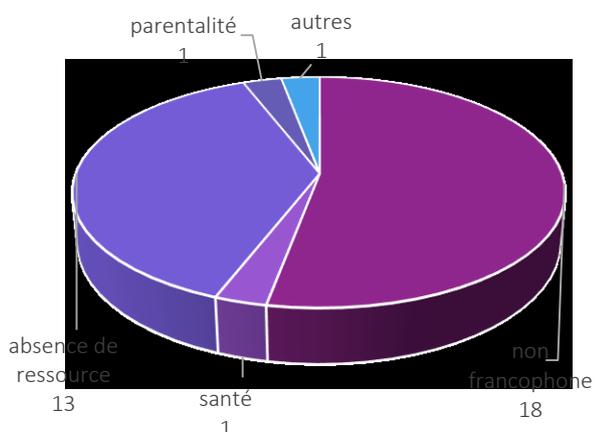
Cette convention a pour objectif de définir les modalités d'intervention du CPH et du département dans le cadre de l'accompagnement social global lié à la mise en œuvre du RSA.

Type de structure qui oriente



Les personnes orientées au CPH proviennent essentiellement des CADA (17 personnes), HUDA (12) et PHRADA (6).

Motifs des orientations (santé, budgétaire, langue,...)



Le CPH constitue un hébergement temporaire pour les réfugiés les plus vulnérables et en besoin d'accompagnement renforcé. Les motifs de l'orientation se font essentiellement en raison de la non maîtrise de la langue et de l'absence de ressources, notamment pour les moins de 25 ans qui ne peuvent prétendre au RSA.

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de résidents accueillis sur l'année

Sur l'année, le CPH a accueilli 35 résidents.

Au 31/12/2022, le CPH comptabilisait 34 personnes car un départ a eu lieu sur la période (solution individuelle). Le nombre de journées réalisées s'élève à 4615 avec un taux d'occupation de 52%. Ce chiffre est à nuancer puisque les orientations n'ont eu lieu qu'à compter du 2ème semestre.

Taux d'occupation

Le taux d'occupation entre avril et décembre 2022 s'élève à 52,44%.

Ce très faible taux d'occupation est la conséquence de la guerre en Ukraine. En effet, le CPH a eu beaucoup de mal à capter des logements pour démarrer son activité. Les derniers logements ont été captés en septembre 2022.

Durée moyenne de séjour

L'ouverture du CPH est trop récente. Cet indicateur ne peut être calculé.

Taux de rotation

L'ouverture du CPH est trop récente. Cet indicateur ne peut être calculé.

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Nbre de résidents ayant trouvé une formation ou un emploi

Les résidents bénéficient pour la majorité de cours de français dans le cadre de la signature du Contrat d'intégration Républicaine (heures OFII). Le public accueilli se montre très volontaire et mobilisé dans ses démarches d'insertion socioprofessionnelle. 4 résidents étaient en formation savoirs essentiels, 2 en formation professionnelle et enfin 2 personnes étaient en emploi.

Nombre de résidents ayant trouvé un logement : 0

Nbre de partenariats entreprises : 0

► Animation & partenariats

Depuis l'ouverture en avril 2022, l'équipe du CPH a multiplié les rencontres partenariales sur les territoires de Flers et d'Alençon pour présenter les missions de ce nouvel établissement.

Nous avons signé des conventions de partenariat avec plusieurs acteurs du département pour favoriser l'intégration des réfugiés :

- Le Conseil départemental/ Signature d'une convention RSA
- Plateforme Orne Emploi
- Plateforme Inclusion
- La CPAM
- AGIR la Redingote
- IRSA

La conseillère en insertion professionnelle a par ailleurs organisé sur 2022 une visite de l'entreprise DEGRENNE à laquelle plusieurs personnes ont participé. Initiative qu'elle souhaite multiplier sur 2023.

L'équipe du CPH amène également les BPI à se familiariser avec le tissu local et les aide à s'approprier les infrastructures existantes. Une mise en relation avec les centres sociaux d'Alençon et Flers ainsi que les MJC a été effectué. L'objectif étant de les amener à « *aller vers* » ces structures qui sont de réels vecteurs d'intégration.

Par ailleurs, des conventions de partenariat ont été signées avec la « *scène nationale 61* » et la salle de concert « *la luciole* » pour faciliter l'accès à la culture du public.

Enfin, nous avons également organisé sur la période différentes sorties : équitation, pique-nique, fête de Noël, de manière à mettre en relation le public et de partager des moments de convivialité.



Visite de l'entreprise DEGRENNE

Sortie équitation



Noël 2022



■ L'accueil des déplacés ukrainiens :

L'association ALTHÉA a participé à l'accueil et l'accompagnement des déplacés ukrainiens, en soutien de l'État, en mettant à disposition **20 places** d'hébergement dès le mois d'avril 2022, et ce jusqu'au mois d'août, **puis 5 places** d'hébergement à compter du mois de septembre 2022.

— Les missions du pôle déplacés ukrainiens

- **Accueil** : accueillir, informer, conseiller et installer les personnes orientées par le DDETSPP de l'Orne.
- **Accompagnement à la santé** : faciliter l'accès aux soins et au suivi psychologique, travail d'orientation et d'information.
- **Intégration socio professionnelle** : développer l'accès rapide à la formation linguistique, accompagner les déplacés ukrainiens dans l'accès et le maintien de leurs droits sociaux, les aider à déterminer un projet pour favoriser l'accès à un emploi, une formation ou encore du bénévolat, accompagner les déplacés ukrainiens dans leurs démarches administratives et juridiques, assurer l'accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité, inscrire les résidents dans leur environnement local, développer des partenariats avec les entreprises, les missions locales.
- **Accès au logement** : aider les résidents à trouver un logement autonome, instruire les demandes de logement.

— L'équipe déplacés ukrainiens

L'équipe compte **1 intervenante socio-éducative en charge de l'insertion** (0,20 ETP) Elle est rattachée au Directeur du CADA et du CPH de l'Orne qui assure une direction multi-sites.

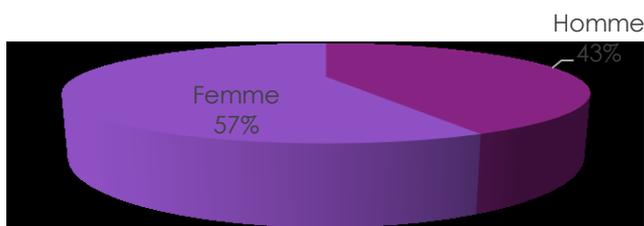
— L'activité déplacés ukrainiens

► Typologie des personnes accueillies :

Composition familiale

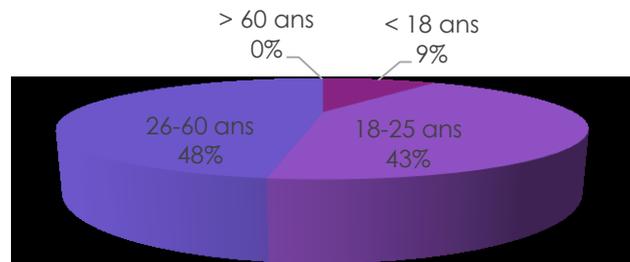
D'avril à décembre 2022, nous avons accueilli 21 personnes, essentiellement des couples (8), familles monoparentales (6) et personnes isolées (7).

Répartition Hommes/Femmes



Nous avons accueilli majoritairement des femmes (12 personnes) contre 9 hommes.

Répartition par tranche d'âge



48% des résidents se situent dans la tranche d'âge 26-60 ce qui représente 10 personnes en 2022. 52% ont moins de 25 ans, soit 11 résidents. Nous n'avons accueilli aucun résident de plus de 60 ans.

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de résidents accueillis

21 personnes ont été orientées par l'OFII en 2022.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour était de 4 mois

Taux d'occupation

Taux de rotation

Le taux d'occupation est de 49.65 %. Il est à noter que ce dispositif a ouvert en avril 2022 et que nous avons comptabiliser plusieurs départs en fin d'année.

La durée moyenne de séjour était de 4 mois.

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

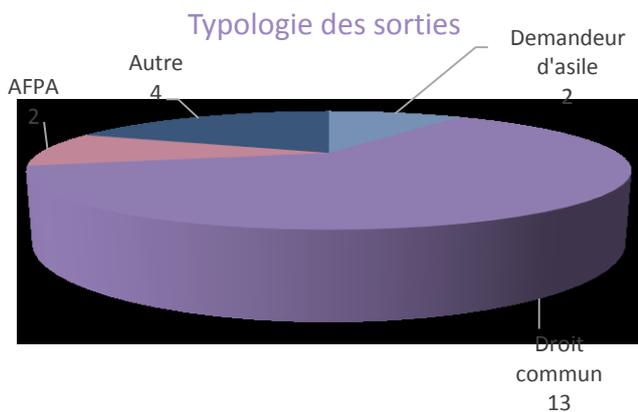
Nbre de résidents ayant trouvé une formation ou un emploi

2 personnes ont bénéficié d'une entrée en formation et 4 ont trouvé un emploi. 14 résidents ont suivi des cours de français.

Nombre de résidents ayant trouvé un logement

13 personnes ont trouvé un logement via la plate-forme logement pilotée par COALLIA.

Type de sorties (DA, droit commun, AFPA...)



Résumé financier

■ Les résultats nets par activité :

| En K€ | |
|---------------------|---------|
| Habitat Jeunes | + 253,6 |
| CADA | - 658,8 |
| CPH | - 89,1 |
| MNA | - 74,2 |
| Déplacés Ukrainiens | + 1,1 |

Le résultat des CADA intègre une charge non récurrente de 725,1 K€, en lien avec le traitement de la dette de l'activité Habitat Jeunes envers les CADA (cf. annexe aux comptes). Le résultat des CADA, retraité de cette charge, serait un excédent de 66,3 K€.

Les taux d'occupation des différentes résidences de l'activité Habitat Jeunes s'établissent comme suit :

| Etablissement | Taux d'occupation 2022 |
|------------------------|------------------------|
| FJT Lancrel | 85,5% |
| FLT Moulins la Marche | 53,6% |
| FJT Courtomer | 17,9% |
| FJT La Ferté Macé | 90,8% |
| Résidence Jeunes | 84,9% |
| FJT Mortagne au Perche | 84,5% |
| FJT Bellême | 92,4% |
| FJT Falaise | 99,2% |
| FJT Le Mêle sur Sarthe | 52,6% |
| Taux global | 85,0% |

■ Le bilan actif :

| Actif | | | | |
|--|----------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|
| | Exercice 2022 | | | Exercice 2021 |
| | Montant brut | Amort. ou Prov | Montant net | Montant net |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Concessions, brevets, licences | 3 600 | 1 200 | 2 400 | 0 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Terrains | 11 811 | 0 | 11 811 | 11 811 |
| Constructions | 6 366 070 | 2 396 114 | 3 969 956 | 4 050 506 |
| Inst. Tech, mat. et outillage industriels | 212 944 | 190 956 | 21 988 | 21 807 |
| Autres | 1 203 270 | 1 044 437 | 158 833 | 160 048 |
| Total | 7 794 095 | 3 631 508 | 4 162 588 | 4 244 172 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Prêts | | | 0 | 0 |
| Autres | 42 610 | | 42 610 | 39 316 |
| Total | 42 610 | 0 | 42 610 | 39 316 |
| Total I | 7 840 305 | 3 632 708 | 4 207 598 | 4 283 488 |
| Créances | | | | |
| Créances clients, usagers et cptes rattachés | 51 074 | 17 323 | 33 751 | 72 425 |
| Autres | 839 040 | 725 098 | 113 942 | 795 632 |
| Total | 890 114 | 742 421 | 147 694 | 868 057 |
| Divers | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | | 0 | 0 |
| Disponibilités | 477 412 | | 477 412 | 485 415 |
| Charges constatées d'avance | 23 073 | | 23 073 | 35 043 |
| Total | 500 485 | 0 | 500 485 | 520 458 |
| Total II | 1 390 600 | 742 421 | 648 179 | 1 388 515 |
| Total de l'actif (I + II) | 9 230 905 | 4 375 128 | 4 855 777 | 5 672 003 |

■ Le bilan passif :

| Passif | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
| Fonds propres | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | 131 765 | 131 765 |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Autres réserves (activités sociales et médico-sociales) | 1 934 809 | 1 772 969 |
| <i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | <i>1 934 809</i> | <i>1 772 969</i> |
| Report à nouveau | -823 061 | -828 498 |
| <i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | <i>-1 397 537</i> | <i>265 830</i> |
| Excédent ou déficit de l'exercice | -572 513 | 167 276 |
| <i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i> | <i>-821 021</i> | <i>-1 482 935</i> |
| Situation nette | 671 000 | 1 243 512 |
| Subventions d'investissement | 1 220 030 | 1 320 044 |
| Total I | 1 891 030 | 2 563 556 |
| Fonds dédiés | 798 | 1 208 |
| Total II | 798 | 1 208 |
| Provisions pour charges | 182 436 | 251 737 |
| Total III | 182 436 | 251 737 |
| Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit | 1 191 051 | 1 326 972 |
| Emprunts et dettes financières divers | 90 900 | 82 893 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 306 127 | 294 682 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 172 528 | 1 122 463 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 17 000 | 25 000 |
| Autres dettes | 3 907 | 3 490 |
| Produits constatés d'avance | | |
| Total IV | 2 781 513 | 2 855 501 |
| Total du passif | 4 855 777 | 5 672 003 |

■ Les évènements post clôture :

Le traitement de la dette intégré dans nos comptes 2021 et 2022 n'a pas encore été entériné par les autorités de tarification. Il le sera courant 2023 pour l'exercice 2021 et courant 2024 pour l'exercice 2022.